

Engagements de la liste MONTREUIL en Mouvement

Murs à pêches : un choix d'avenir

Nous sommes très conscients du patrimoine exceptionnel que constituent les murs à pêches. Nous réaffirmons ici notre volonté de protéger ce site qui constitue, comme les associations impliquées sur le sujet le soulignent, « un vaste espace de respiration » et un ensemble dépaysant en plein cœur de la ville. Mais nous voulons aussi vous faire part de notre volonté d'ouvrir plus significativement cet espace à toutes les Montreuilloises et à tous les Montreuillois, pour que les murs à pêches s'affirment comme un élément fort de l'identité commune des habitants de notre ville. Nous regrettons en effet que ce patrimoine ne soit connu que d'un trop petit nombre d'habitants, et que cette richesse patrimoniale, culturelle et paysagère ne bénéficie aujourd'hui qu'aux passionnés et au voisinage direct.

Pour réussir ce double challenge – protection et ouverture – nous prenons les engagements suivants :

1. Sauvegarde de la totalité des 32 hectares restants, afin de préserver ce site de l'urbanisation. Nous proposons, si les conditions réglementaires le permettent de reconsidérer l'implantation des ateliers de remisage du tramway, pour proposer une localisation qui préserverait mieux la continuité de l'espace entre les deux portions encore séparées par la bretelle d'autoroute. Nous étudierons les mesures réglementaires (disposition du PLU) qui pourraient contribuer efficacement à enrayer la destruction des murs encore préservés ou ceux pouvant être aisément restaurés. Cependant, nous n'excluons pas que des aménagements puissent être proposés, de préférence en bordure du site, et uniquement pour des équipements servant à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine. Ces projets d'aménagement seront étudiés dans le cadre de l'instance de gouvernance que nous proposons de mettre en place (cf. point 4).
2. Extension de la protection de l'espace au titre des sites et paysages au-delà des 8 hectares actuellement protégés à ce titre depuis 2003, en donnant la priorité aux espaces les moins dégradés et/ou constituant une continuité qui permettra de mieux faire vivre cet espace.
3. Engagement sans tarder d'un programme pluriannuel de restauration des murs, visant à préserver progressivement la totalité des murs et surtout à enrayer leur dégradation. La priorité devra être donnée à la réfection des chaperons, dont l'intégrité est un élément déterminant de la pérennité de ces ouvrages. Nous proposons que ce programme fasse l'objet d'une gestion impliquant les associations et les institutions engagées pour la préservation du site, et qu'il soit doté de moyens suffisants pour enrayer la dégradation que nous avons constaté ces dernières années. Nous considérons que ce vaste chantier doit aussi être un des éléments contribuant à la réappropriation de cet espace par les Montreuillois(es) dans la mesure où il peut faire l'objet d'une dynamique de formation et de réinsertion par l'emploi qui bénéficiera aux habitants en quête de débouchés professionnels. Le chantier devra s'intéresser prioritairement aux restaurations rendues nécessaires par les exigences de sécurité pour l'accueil du public.
4. Installation d'une instance de gouvernance du site, qui sous la responsabilité de la municipalité, impliquera les associations et les institutions concernées par la préservation et la valorisation de ce site. Sans présumer de ce que pourra être la structure la plus adéquate (SEM, SCIC, SPL, etc.) nous nous engageons à ce que cette instance soit effectivement un espace de concertation permanente et de co-décision pour que l'avenir du site soit co-construit avec les acteurs impliqués historiquement.

La 1^{ère} priorité de cette instance sera d'ailleurs de formuler le plan de préservation et de valorisation du site pour les 10 à 15 ans à venir et le programme de travail détaillé pour la mandature. Cette programmation s'appuiera sur les travaux disponibles, notamment les études conduites au titre de la commission extra municipale de 2009 et de la formulation du projet agri-culturel qui lui a fait suite.

La 2^{ème} priorité sera de travailler à l'ouverture du site pour les Montreuillois(es) en proposant des pistes d'aménagement et d'animation visant à renforcer l'appropriation par les habitants(es) et leur participation à l'effort de préservation et de valorisation.

Par la présente nous nous engageons à ce que cette structure de gestion soit dotée des moyens municipaux lui permettant de constituer un pôle solide d'animation, drainant les ressources d'autres partenaires (Conseil général de la Seine Saint Denis, Conseil régional Ile de France et à terme Grand Paris), et proposant des modes d'implication pérenne des acteurs associatifs (contrat de projet, appel à manifestation, soutien aux événements proposés, etc.)

Sans présumer de ce que sera le plan de préservation et de valorisation du site pour les 10 à 15 ans à venir, nous proposons de réfléchir à la construction d'une liaison entre le parc des Beaumonts et le parc Montreau. Ce qui pourrait être une promenade de découverte paysagère, culturelle et patrimoniale suivant plus ou moins le trajet du Gobetu, constituerait alors un axe de pénétration au cœur du site, permettant à toutes et tous d'en découvrir la richesse et de s'intéresser à la nécessaire préservation du site. Cet axe pourrait structurer l'extension progressive des espaces à restaurer et constituer la preuve concrète de l'intérêt de la valorisation de ce site, désormais ouvert et vivant. Cette ouverture devra s'accompagner de la mise en place d'une signalétique adaptée permettra au grand public de mieux s'approprier les lieux.

Enfin, il nous semble intéressant de valoriser la spécificité des murs à pêches comme élément de l'identité de la ville de Montreuil, et ceci avec deux ambitions. D'une part, rappeler la persistance d'éléments diffus de ce patrimoine murs à pêche à différents endroits de la ville : les murs à pêche sont partout ! (Par exemple, en créant un parcours des « anciens » murs ou en décorant certains espaces à la façon des murs à pêches). D'autre part, pour rappeler partout dans la ville l'existence de cet espace remarquable « qu'il faut aller voir », par exemple en créant des animations conduisant à venir découvrir le site autour d'évènements culturels (une exposition photo en plein air « sur les murs », un festival dans les murs reprenant et développant la réussite de « Sous les pêchers la plage ») ou d'animations populaires (chasse au trésor dans les murs, course d'orientation de Montreau à Beaumont, etc.). Cette découverte devra être proposée au plus grand nombre avec le souci de sensibiliser le jeune public à la préservation de ce lieu en organisant des activités avec les associations et les acteurs éducatifs (Cf. Lez'Arts dans les murs).

Notre ambition et bien de préserver et de faire vivre cet espace en s'appuyant évidemment sur les initiatives associatives et citoyennes existantes, en mobilisant plus formellement les institutions (lycée horticole, conservatoire botanique) et en allouant les moyens publics nécessaires.

Razzi Hammadi

Bruno Rebelle

Hélène Dessalas

Montreuil le 10 mars 201